



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E102263

VALABLE JUSQU'AU 20/04/2027

ÉDITÉ LE

12/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/06/2013

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/02/2025
150 000

Raison sociale : SABEKO LYON

92 AVENUE DES BRUYERES
69150 DECINES-CHARPIEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 794226233

Téléphone : 04 27 11 88 09

Fax : 04 27 11 88 08

Siret : 794 226 233 00037

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8015713

Portable : 0630718928

Site Internet : <http://www.sabeko.fr>

E-mail : administratif@sabeko.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 43576127 M 0001

Responsabilité légale :

SBK FRANCE (852 411 404) / OLAGNE VINCENT PRÉSIDENT / KOHEN BENJAMIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 43576127M0001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Effectif moyen : 47

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	13/02/2024
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	13/02/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/02/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	10/02/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	13/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	29/03/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.